

Chariot élévateur à fourche

Chariots élévateurs à fourche - Inspection quotidienne

Sur cette page

[Quand faut-il faire l'inspection d'un chariot élévateur à fourche?](#)

[De quoi se compose l'inspection quotidienne?](#)

[Que faut-il inspecter pendant le contrôle visuel d'avant-démarrage?](#)

[Que faut-il inspecter pendant le contrôle de bon fonctionnement?](#)

Quand faut-il faire l'inspection d'un chariot élévateur à fourche?

Le conducteur doit inspecter son chariot élévateur à tous les jours, y compris au début de chaque quart de travail, et avant chaque utilisation.

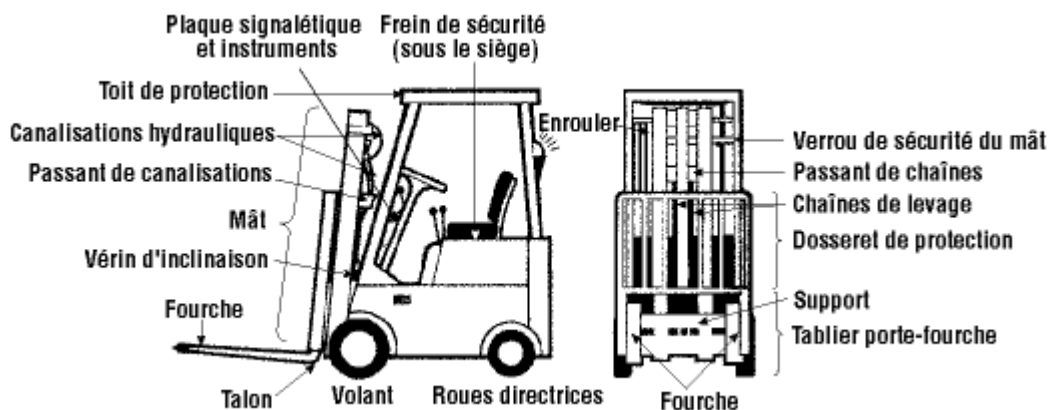
De quoi se compose l'inspection quotidienne?

Le conducteur doit effectuer un contrôle visuel (un « tour » d'inspection) avant de faire démarrer le chariot élévateur. Après le contrôle visuel, avant d'utiliser le chariot élévateur, il doit effectuer un contrôle de bon fonctionnement de ce dernier en mettant en marche le moteur (avec la clé)..

Que faut-il inspecter pendant le contrôle visuel d'avant-démarrage?

- État général et propreté.
- Plancher – libre d'objets pouvant provoquer un incident.
- Vers le haut – aucune obstruction.
- Obstacles à éviter au démarrage.
- Extincteur en place et bien chargé, installé sur le chariot élévateur et bien chargé.

- Niveau d'huile à moteur, d'essence et de fluide dans le radiateur (chariots élévateurs à moteur diesel, à moteur à essence ou à moteur à gaz de pétrole liquéfié (GPL)).
- Équipement pour le propane – état des canalisations, des soupapes de décharge du propane, de la goupille de positionnement du réservoir à carburant et du système de fixation du réservoir à carburant.
- Batterie – si le niveau de charge de la batterie est complète; si les câbles ne sont pas à découvert; si les contacts soient propres, bien solides et en bon état; si les bouchons d'aération sont propres; si le niveau d'électrolyte dans les piles est adéquat; et si les supports et mécanismes de retenue sont en place.
- si les boulons, les écrous, les protecteurs, les chaînes ou les enrouleurs de canalisations hydrauliques ne sont pas endommagés, manquants ou mal installés.
- Roues et pneus – vérifier l'usure, les dommages et la pression d'air si les pneus sont gonflables.
- Assemblage du mât – aucune soudure rompue, fissure, ni partie courbée.
- Fourche – vérifier si la fourche est pliée ou si ses deux parties sont à des hauteurs différentes; il ne doit y avoir aucune fissure; les loquets de positionnement doivent être en bon état; les dents du tablier ne doivent pas être brisées, ébréchées ou usées.
- Points d'ancrage de chaîne – non usés, lâches ou pliés.
- Fuites de liquide – aucun dégouttement ou point humide.
- Canalisations – maintenues solidement; ne sont pas lâches, ne sont pas serties, ne sont pas usées et ne frottent pas.
- Commandes – bougent facilement et reviennent à une position neutre lorsqu'elles sont relâchées.
- Graisse ou débris dans le compartiment de l'utilisateur.
- Ceinture de sécurité et/ou dispositif de retenue du conducteur (s'il y a lieu) – bon fonctionnement; sans signe visible d'usure ou de dommage; bon fonctionnement des dispositifs d'ancrage, des boucles et des autres dispositifs.
- Verrous de siège – en position.
- Toit de protection ou structure de protection en cas de renversement (SPCR) s'il y en a une – bien fixé et non endommagé.
- Autres dispositifs de protection – tous les dispositifs de protection sont en place et en bon état.



Que faut-il inspecter pendant le contrôle de bon fonctionnement?

- Frein au pied – la pédale résiste, l'unité s'immobilise doucement.
- Frein de stationnement – résiste aux légères accélérations.
- Frein de siège à dispositif d'homme mort – résiste lorsque l'utilisateur se lève de son siège.
- Embrayage et dispositif de changement de rapport – change de rapport doucement sans saut ou à-coup.
- Panneau de commande de tableau de bord – toutes les lumières et les jauges fonctionnent.
- Direction – bouge librement.
- Klaxon – fonctionne et est assez bruyant pour qu'on l'entende dans le lieu de travail.
- L'alarme de recul et les autres dispositifs d'avertissement fonctionnent.
- Lumières – les phares et les feux d'avertissement fonctionnent.
- Mécanisme de levage – fonctionne doucement, maintient le chargement (le vérifier en soulevant la fourche jusqu'à la hauteur maximale, puis en l'abaissant complètement).
- Mécanisme d'inclinaison – se déplace en douceur; maintient le chargement (le vérifier en inclinant le mât au maximum vers l'avant et au maximum vers l'arrière).
- Cylindres et canalisations – ne fuient pas.
- Écouter pour vérifier s'il y aurait des bruits inhabituels.

Tous les problèmes cernés pendant l'inspection quotidienne doivent être signalés immédiatement au superviseur.

Demander à votre juridiction s'il y aurait des exigences concernant la fréquence des vérifications et la maintenance. Une liste de ministères canadiens responsables de la santé et de la sécurité se trouve [ici](#).

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2025-03-12

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.